



Le jeudi 30 mars 2017 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire

Date de la convocation : le 24 mars 2017 - Nombre de membres en exercice : 27

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, M. Pierre ZIMMERMANN, Mme Pierrette MAILLARD, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoint au Maire, Mme Marie-Paule LEPERS, MM. Pierre BOURGOIS, Jean-Max LEFEBVRE, Mmes Colette GRASER, Marie-France TAILLEFER, MM. Claude LAMARCQ, Xavier BASSELET, Mmes Karine BOPPE, Nathalie HERBAUX, MM. Eric DESREUMAUX, Riquier WILLOQUET, Mme Aurélie VERNIER

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : M. Stéphane DELANNOY (à Mme Marie-Paule LEPERS), M. Didier DUPE (à Mme Colette GRASER), M. Alexandre MEZIERE (à M. le Maire)

Excusée : Mme Danièle PETIT

Absentes : Mmes Christiane DECANter-CAULLET, Martine FOULON, Karine VIENNE épouse DUTOIT, Dong NGUYEN

N°17-1-35

FINANCES

Affectation du résultat comptable de l'exercice 2016

Rapport de M. X. RUYANT  
Adjoint

Le résultat de clôture de l'exercice 2016, est le suivant pour la commune:

Section	
Investissement	- 698 231.22 €
Fonctionnement	+ 9 518 236.83 €
	<hr/>
	+ 8 820 005.61 €

L'instruction comptable M14 prévoit qu'il appartient à l'assemblée délibérante d'affecter l'excédent de fonctionnement constaté au compte administratif : 9 518 236.83 € ;

- soit en investissement au compte 1068 (excédents de fonctionnement capitalisés) à hauteur du besoin de financement de la section d'investissement ou plus, pour financer de nouvelles dépenses d'investissement l'année suivante ;

- soit en fonctionnement en report à nouveau afin de limiter l'appel futur à la fiscalité.

Le résultat 2016 n'a pas fait l'objet d'une reprise anticipée au budget primitif 2017. Il convient à présent de décider de son affectation définitive :

Nous vous proposons l'affectation suivante :

1 - affectation en investissement (compte 1068) (698 231.22 € de déficit + 437 270 € de restes à réaliser)	1 135 501.22 €
2 - affectation en fonctionnement (compte 002)	8 382 735.61 €
	<hr/>
	9 518 236.83 €

CA du 07/03/2017  
CG du 14/03/2017



Le Conseil  
adhère à la proposition ci-dessus  
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil  
Certifié conforme  
Le Maire